

8ème Réunion africaine des Chefs des services nationaux spécialisés dans la lutte contre les drogues

Arusha, Tanzanie 9-10 juillet 2007

Discours d'ouverture par Jean-Michel Louboutin, Directeur exécutif des services de police

Monsieur MWEMA, Directeur général de la police nationale,
Monsieur le vice Président d'INTERPOL pour la région Europe,
Mesdames et Messieurs les directeurs généraux de Police et chefs de délégations,
Mesdames et messieurs

Au nom du Secrétaire Général d'INTERPOL, [Ronald Noble](#), je voudrais vous souhaiter la bienvenue à cette conférence et remercier les autorités tanzaniennes pour l'organisation et l'accueil particulièrement réussis de cette 8ème conférence africaine des chefs d'unité nationale anti-drogue.

De nombreux sujets vont être abordés au cours des deux jours à venir autour du thème de la lutte contre la drogue en Afrique.

Permettez-moi de rappeler, au travers de quelques données chiffrées, à quel point ce sujet est important et préoccupant.

En 2006, la production mondiale d'héroïne a été estimée à 606 tonnes, celle de [cocaïne](#) à 984 tonnes et celle de cannabis à 42.000 tonnes. Excepté pour la cocaïne, la production des stupéfiants a augmenté d'environ 50% en 10 ans.

On évaluait en 2005 à plus de 200 millions le nombre de consommateurs de drogues.

C'est dire l'ampleur du problème, avec en ligne de mire les conséquences que l'on connaît en termes de santé publique et de sécurité.

Pris dans son ensemble l'Afrique est tout à la fois une région de production, de consommation et de transit de la drogue.

Même si le phénomène est en fait très disparate en fonction du type de drogue et d'une région à une autre, la situation globale du trafic de stupéfiants en Afrique s'est aggravée très fortement ces dernières années, avec l'explosion notamment du trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et l'Afrique. L'Afrique de l'ouest par exemple est devenue une plaque tournante du trafic de cocaïne entre l'Amérique du sud et l'Europe, à côté de la route traditionnelle des Caraïbes.

Les thèmes de cette conférence ont été choisis de façon à dresser un tableau précis de la situation, à montrer quels sont les efforts déployés par les pays, mais surtout à identifier les manques et les besoins pour lutter efficacement contre ce phénomène et les criminels.

INTERPOL met des moyens à disposition qu'il faut utiliser. Depuis la précédente réunion d'Accra, en 2005, INTERPOL a poursuivi le développement de ses trois fonctions essentielles :

la fourniture d'un réseau de communications rapide et sécurisé,

le développement de bases de données globales
le soutien opérationnel multiforme 24h/24.

22 nouveaux pays d'Afrique ont été reliés au réseau de communication mondial d'INTERPOL, [I-24/7](#). Il ne reste qu'un seul pays à connecter sur le continent, la Somalie. Cela sera sans doute chose faite aujourd'hui. Tous les [186 pays membres d'INTERPOL](#) seront alors connectés entre eux.

Sur le continent africain, 13 pays ont relié ou sont en train de relier leurs services, au-delà des Bureaux centraux nationaux, au réseau I-24/7.

Ainsi en est-il par exemple de l'Afrique du sud, de l'Égypte, du Nigéria, du Kenya ou encore de la Tanzanie.

En effet ce réseau garantit la possibilité d'échanger des informations essentielles pour lutter contre la criminalité internationale et donne accès aux bases de données mondiales développées par l'Organisation, comme la base des personnes recherchées, celle des documents de voyage volés ou perdus qui contient aujourd'hui plus de 15 millions de données, celle des empreintes digitales ou des profils ADN de malfaiteurs, c'est-à-dire les outils de base de toute action de police.

Véritables mémoires actives, ces bases contiennent de nombreuses informations sur les trafiquants de stupéfiants.

Le réseau de communications INTERPOL, grâce à la mise au point de nouvelles techniques, va encore être étendu de telle sorte à développer et faciliter l'accessibilité à ces outils et services, aux unités de premières lignes.

Des mécanismes de soutien opérationnel ont été et sont également mis en œuvre pour soutenir les pays dans leur lutte quotidienne contre le trafic de drogue, comme des projets ciblés, des alertes, mais surtout l'envoi sur le terrain d'équipes de soutien aux enquêtes pour faciliter et soutenir les investigations au niveau international, comme nous venons de le faire en Guinée Bissau ou en Mauritanie à la suite de 2 saisies record de cocaïne impliquant plus de 12 pays de continent différents.

A ce titre, les capacités de nos bureaux régionaux ont été renforcées en termes opérationnel, technique et analytique. Plus que jamais ils peuvent apporter une aide immédiate et de proximité en ce qui concerne les services d'INTERPOL.

Cependant, même si les efforts de la communauté internationale entraînent de meilleurs résultats en termes de saisies et d'arrestations, force est de constater qu'ils sont insuffisants et que la situation se dégrade.

Les résultats dans ce domaine passent impérativement, au-delà des mots et des discours, par un engagement sans faille en termes de moyens et de ressources, une coopération plus ferme de l'ensemble des acteurs concernés et la prise d'initiatives concrètes, concertées et enfin coordonnées.

Toutes ces initiatives doivent être établies dans le cadre d'actions et de projets mis en place en étroite collaboration avec les Organisations régionales des Chefs de Police et les Organisations internationales impliquées sur le terrain dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Accompagnée des ressources et investissements nécessaires pour que ceux qui ont la charge de lutter puissent le faire à armes égales, cette coordination, créatrice de synergies et d'une homogénéité d'action, est la clé de la réussite.

Je vous remercie de votre attention et formule mes vœux les plus sincères pour la réussite de vos travaux.